

Comment s'organise le tri des biodéchets ?

Le Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise n'a pas attendu la nouvelle réglementation, le 1^{er} janvier. Il travaille sur la question de leur tri depuis deux ans.

Vrai ou faux ?

C'était la panique au Syvedac au moment d'entamer 2024, synonyme de nouvelle réglementation concernant l'élimination des biodéchets

☐ Vrai ☒ Faux

Rappelons que la nouveauté ne consiste pas en une obligation faite aux particuliers de trier leurs biodéchets (épiluchures, coquilles, café...). Il s'agit, pour les collectivités, de « proposer une solution aux habitants pour qu'ils trient », résumait ces derniers jours le Seroc, à l'ouest du Calvados, cousin du Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise (Syvedac).

« Cela fait deux ans qu'on y travaille avec nos groupements. Les collectivités sont parfaitement informées, même si on sait que la mise en place sera en fait pour le premier trimestre », explique Olivier Paz, président du Syvedac, couvrant un territoire de plus de 420 000 habitants, soit les deux tiers du Calvados.

Tout est calme pour les experts de cet organisme

☐ Vrai ☒ Faux

« Déconditionnement », « hygiénisation »... « Depuis deux ans, on suit l'ensemble de ces projets », résume Cécile Jean, directrice du Syvedac, dont les équipes accueilleront, en bout de chaîne, les biodéchets déposés dans les points de collecte. Charge au Syvedac ensuite de les envoyer en compostage à son unité de Billy ou en méthanisation chez Agri Metha Nacre, à Biéville-Beuville.

« Notre préoccupation, c'est que le geste de l'habitant soit bien fait. Il est indispensable d'avoir une bonne qualité de tri, sans plastiques ni indésirables », poursuit la directrice. Sinon derrière, en traitement, « on peut craindre un surcoût ».

On s'arrache les services des maîtres composteurs, ces perles rares



Clotilde Constant, maître composteur du Syndicat pour la valorisation et l'élimination des déchets de l'agglomération caennaise (Syvedac) ; Cécile Jean, directrice ; et Olivier Paz, président, ici sur le site de Colombelles, font le point sur la nouvelle réglementation du tri à la source des biodéchets, qui concerne aussi ce syndicat au service des deux tiers des habitants du Calvados.

PHOTO : OUEST-FRANCE

☒ Vrai ☐ Faux

« Ambassadeur du tri », « animateur ou animatrice compostage », « maître composteur ». Les offres d'emploi sur ce thème ne manquent pas. « La nouvelle réglementation est de nature à booster le métier. On crée des postes », sourit Olivier Paz.

Le Syvedac a des maîtres composteurs depuis 2011 et va en recruter quatre de plus pour l'année à venir. « On va tous vouloir en recruter ayant ce titre, sachant qu'il y a aussi le grade de guide composteur. » Des formations sont à prévoir. « Cela prend du temps et ça a un coût », note Céline Jean.

Si « ce n'est pas un nouveau métier », commente Clotilde Constant, maîtresse composteuse, « il y a une reconnaissance générale et une amélioration au niveau des organismes de formation ».

Pour Clotilde Constant et son équipe, les rendez-vous vont s'enchaîner

☒ Vrai ☐ Faux

Au Syvedac (« où plus de gens travaillent pour éviter que les déchets n'arrivent que de gens pour gérer ces tonnages », aime-t-on rappeler), l'agenda des maîtres composteurs ne va pas désemplir.

« On a plus de demandes du printemps à l'automne mais on a constaté une recrudescence des demandes avec la réglementation », observe Clotilde Constant. Il faut beaucoup de pédagogie. Le gros du travail est de mobiliser les habitants, avec déjà 200 référents de sites sur notre territoire, qui sont des bénévoles engagés dans des résidences ou des quartiers. »

Les rendez-vous avec les conseils municipaux vont se poursuivre, après des rencontres déjà effectuées en 2023. Et il faudra continuer de guider les collectivités devant fournir des composteurs. « Ça va mieux mais il y a des temps d'attente. Tout le monde en demande en même temps », indique Cécile Jean.

Niveau organisation, pour le Syvedac, cette nouveauté est un gros enjeu

☒ Vrai ☒ Faux

On pourrait imaginer un afflux de biodéchets arrivant au Syvedac avec cette réforme, mais non. « Il y aura un équilibre. Ce qui va être collecté en compostage, on l'aura en moins à l'incinération. Actuellement, un tiers d'une poubelle grise, c'est du biodéchet », compte Olivier Paz. Si, au bout d'un an, ne serait-ce qu'une petite part est captée, « ce sera déjà bien ».

Car la réflexion se fait sur le long terme pour « libérer du vide de four », soit libérer de la place pour accueillir plus de collectivités à l'incinération et pour réduire l'enfouissement.

« Si on grignote chaque année ce tiers de biodéchets se trouvant actuellement dans nos déchets ménagers, on pourra accueillir plus de monde. »

Kevin VERGER.

« On a surtout travaillé en amont de l'échéance »

Cosima Malandrino, ingénieure biodéchets à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) de Normandie.

« On a surtout travaillé en amont de cette échéance réglementaire, l'Ademe étant gestionnaire du fonds vert, avec des mesures pour les biodéchets, pour aider aux financements. »

On a aussi observé une accélération. Même les collectivités les plus en retard ont dû se mettre en marche. Il a fallu engager des prestataires

pour travailler sur les scénarios de déploiement du tri à la source, ou recruter en interne.

Le développement a été important car il y a une demande et un besoin, clairement, pour sensibiliser, informer, accompagner dans ce nouveau geste de tri. Il y a donc des opportunités, des offres d'emploi qui sortent de plus en plus. Quand on analyse les demandes d'aide d'une collectivité, à chaque fois on conseille bien par rapport aux moyens humains qu'elle veut dédier à cette politique. »

Savoir sensibiliser au tri des biodéchets

Vincent Saint James, maître composteur et formateur au Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Vallée de l'Orne.

« Le citoyen peut composter sur place ses déchets ou, en ville, sans bac, profiter de collectes. Il y a une professionnalisation de la filière. L'Union régionale des CPIE de Normandie est organisme de formation référencé par le Réseau compost citoyen (RCC), pour lequel on est en train, avec les acteurs locaux, de créer une antenne régionale. »

La réglementation pose et impose des choses. Je travaille sur la thématique

que des déchets organiques depuis 2015 et la sensibilité du public est croissante, il y a eu une demande accrue concernant le compostage, oui. Tant mieux ! Après, il faut voir comment cela peut être pérennisé, pour aller au-delà de la demande des derniers mois en réaction à cette nouveauté.

Tout cela permet aussi de sensibiliser sur la consommation, les modes de vie, l'alimentation... C'est un enjeu fondamental, c'est peut-être le plus compliqué, mais il y a tout un cheminement derrière la gestion de ses déchets. »

Un concours photo « décalé » pour les trieurs

« Les trieurs, ça ose tout c'est même à ça qu'on les reconnaît. » Quoi de mieux, alors, que de les mettre en scène, à la faveur de la nouvelle réglementation sur les biodéchets ? Le Syvedac organise un concours photo en ce sens.

« Prenez une à deux photos mettant en scène le tri des déchets alimentaires sous un angle décalé », invite le syndicat de l'agglomération caennaise.

Les détails sont à retrouver sur le site internet www.syvedac.org, pour ce concours ouvert jusqu'au 31 janvier.

Les prix seront remis au mois de mars.



Mettre en scène le tri des déchets alimentaires de façon décalée : c'est ce qu'invite le Syvedac à faire dans le cadre d'un concours photo à destination des Calvadosiens.

PHOTO : D. R. / SYVEDAC

Un documentaire retrace l'affaire GDE

Les sabots de Nonant est un documentaire racontant l'histoire du blocage du site de GDE à Nonant-le-Pin (Orne) pendant 346 jours, entre 2013 et 2014. Ce 52 minutes sera diffusé par France 3, demain.

Comment une poignée de femmes et d'hommes opposés à l'implantation d'une déchetterie industrielle sur leurs terres a-t-elle tenu contre une multinationale ? Cette histoire du not

Le Calvados en bref

A Deauville, les Franciscaines fermées jusqu'à fin janvier

Le festival Planches Contact, à Deauville, s'est refermé dimanche. Les Franciscaines, lieu culturel qui accueillait une partie de ses expositions, a donc programmé sa fermeture annuelle, dans la foulée et rouvrira au public le 27 janvier.

sent : les univers qui donnent une tonalité aux différents espaces de la médiathèque vont être revus et deux nouvelles expositions, accrochées : une dédiée à la beauté du geste dans le sport, mais aussi le travail de l'artiste Zao Wou-Ki. Une fresque de dix